

de remettre l'économie sur la voie de l'expansion durable.

• (1800)

Les tensions inflationnistes sont fortes après sept ans de forte croissance économique. La demande de biens et de services a dépassé la capacité de production de l'économie. Pour abaisser l'inflation, les coûts doivent être maîtrisés—non seulement au sein du gouvernement fédéral mais dans tous les secteurs. Cependant, nous ne pouvons prendre de raccourcis ni de moyens faciles pour faire baisser l'inflation. Cet objectif peut encore moins être atteint par des réductions arbitraires des taux d'intérêt.

L'expérience montre clairement que cette approche est futile. Elle montre que les politiques monétaires actuelles sont celles qui réussiront.

Soyons francs au sujet de ce problème. Le gouvernement libéral a prouvé qu'il n'avait pas compris le problème. Les taux d'intérêt élevés ne sont qu'un symptôme du problème. Les tensions inflationnistes fondamentales en sont la cause.

La politique économique ne sera couronnée de succès que si nous nous attaquons au problème fondamental. Les mesures que nous prenons, réunies à la politique monétaire restrictive suivie par la Banque du Canada, atténuent la demande et réduisent les tensions inflationnistes. Elles se renforceront, et paveront la voie à une croissance soutenue et forte et à la création d'emplois.

Il ne fait aucun doute que les mesures prises dans le budget sont dures. Il faut l'avouer. Ces mesures font ressortir qu'en réalité il n'y a pas de moyens faciles de réduire les dépenses, après plusieurs années de compression. L'opinion voulant que les dépenses puissent être sensiblement réduites sans avoir d'effet réel à l'extérieur du secteur public est sans fondement.

Réunies aux mesures déjà annoncées par le président du Conseil du Trésor, les mesures prises dans le budget permettront d'économiser 3 milliards de dollars en 1990-91 et près de 4 milliards de dollars en 1991-92. Des économies de plus de 19 milliards de dollars seront réalisées au cours des cinq prochains exercices.

[Français]

Pour réaliser ces économies, madame la Présidente, nous avons examiné tous les secteurs de dépenses. Nous avons dû faire certains choix difficiles. Cependant, nous avons tenu compte de leur effet sur la situation financière des Canadiens.

### *Le budget*

En conséquence, les principaux transferts aux particuliers, comme les prestations versées aux personnes âgées, les allocations familiales et les prestations d'assurance-chômage, ne seront pas touchés. Les transferts de péréquation ou du Régime d'assistance publique du Canada, versés aux provinces les plus défavorisées, ne seront pas touchés non plus.

Nous avons plafonné la croissance d'un certain nombre de programmes à 5 p. 100 par année au cours des deux prochaines années. Ces programmes comprennent: les paiements versés en vertu du Régime canadien d'assistance publique, aux provinces les plus riches, qui sont en meilleure posture, en meilleure situation financière que les autres; et les dépenses consacrées à la Défense et à l'aide étrangère, aux programmes destinés aux autochtones, et aux programmes scientifiques et technologiques.

Un certain nombre d'autres programmes ont été gelés aux niveaux actuels, pour deux ans. Les transferts en espèces et de points d'impôt par habitant versés, aux provinces en vertu du financement des programmes établis seront maintenus constants, de sorte qu'ils augmenteront dans l'ensemble en fonction de la croissance démographique des provinces.

Certains programmes seront annulés ou réduits. Nous annulons notre aide au projet d'exploitation des sables bitumineux, OSLO, et éliminons le projet de construction du brise-glace Polar 8. Le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada a également été annulé.

Nous nous inspirerons des principes de l'entreprise privée pour aider les entreprises. Les subventions seront éliminées à compter de 1990-1991, à certaines exceptions près. L'aide financière sera remboursable selon des conditions plus rigoureuses. Ainsi, nous privilégions l'investissement dans le développement économique plutôt que les subventions au secteur privé.

À la suite de cette décision, les contributions financières aux entreprises seront essentiellement limitées aux programmes touchant l'agriculture, les sciences et la technologie, le développement économique des autochtones, le logement social, le transport régional dans les provinces de l'Atlantique et aux encouragements au développement régional axés principalement sur la petite et moyenne entreprises.

D'autres mesures seront prises pour accroître l'efficacité et réduire les coûts de fonctionnement de l'État. D'autres sociétés d'État seront privatisées et d'autres participations seront vendues. Les dividendes des sociétés d'État seront accrus. Et le plafond annuel de 2 p. 100 imposé à la croissance des budgets de fonctionnement et d'entretien de l'État sera prolongé jusqu'en 1994-1995.